



COMMENT LOUER

Demander un devis sur www.locationautourdelatable.com, ou sur l'adresse mail :

commercial@locationautourdelatable.com

Nous aurons besoins des informations suivantes :

- Nom/prénom
- Téléphone (contact sur place également)
- Date et durée de l'évènement
- Adresse de livraison OU demande de retrait, créneaux horaires souhaités : 9h30-12h30 OU 13h30-16h30
- Référence / nom du matériel
- Quantités souhaitées

Le devis est à valider 10 jours calendaires avant l'évènement. Vous pouvez rajouter du matériel (dans la limite des stocks disponibles) jusqu'à 5 jours avant la date de sortie.

En dessous de 200 € TTC, la commande est à régler le jour de sortie du matériel.

Au-dessus de 200 € TTC, un acompte de 50 % de la commande est demandé. (virement, chèque, CB ou lien de paiement sécurisé)

Les devis inférieurs à 100 € TTC se voient affecter des frais de facturations et logistiques de 24 € TTC

Une caution de 5 fois le montant HT de la location du matériel est demandée. Le montant est indiqué dans votre devis. Elle peut être donnée par chèque ou pré-autorisation via votre carte bancaire.

Cette caution est détruite (ou renvoyée sur demande après envoi d'une enveloppe timbrée) après vérification du matériel (durée maximale de 30 jours) et règlement complet de la facture.

Si votre évènement est annulé ou reporté, l'acompte devient un avoir valable 12 mois à partir de la date de création de ce dernier.

Coordonnées bancaires :

IBAN : FR76 1350 7000 1931 1876 0215 688

BIC : CCBPFRPPLIL

SIRET : 80358733600022



www.locationautourdelatable.com

commercial@locationautourdelatable.com

09 51 05 57 16

22 rue Nicéphore Niepce 59710

Pont-à-Marcq